



Conseil de l'Europe
Unité des Politiques linguistiques
Direction de l'Éducation
www.coe.int/lang-migrants/fr
Intégration linguistique des migrants adultes



Evaluation des acquis

Fonctions de l'évaluation

L'évaluation des acquis peut servir deux objectifs différents : mesurer les compétences d'un apprenant de manière générale, c'est-à-dire indépendamment de toute formation en langue, ou évaluer la mesure dans laquelle un apprenant a atteint les objectifs d'un programme d'apprentissage donné. Dans le cadre de cette seconde fonction, l'on distingue généralement l'évaluation formative et l'évaluation sommative. La première se déroule pendant la formation en langue, afin que l'apprenant puisse avoir un retour sur ses progrès et qu'il ait la possibilité d'informer l'enseignant des éventuels éléments de la formation qu'il conviendrait d'ajuster. Parfois, on parle aussi d'« évaluation aux fins de l'apprentissage ». Quant à la deuxième - l'évaluation sommative - elle a lieu à la fin de la formation et vise à évaluer les acquis globaux de l'apprentissage ; on parle aussi parfois d'« évaluation de l'apprentissage ».

Formes d'évaluation

Les évaluations peuvent consister soit en un test générant une note qui peut être accompagnée par un commentaire sur le niveau de compétences ou les acquis de l'apprenant, soit en une compilation d'éléments (ou de « justificatifs ») qui montrent ce qu'un apprenant est capable de faire dans sa langue cible. Ces justificatifs peuvent prendre la forme de textes écrits (rédactions, lettres ou autres documents pertinents pour le répertoire cible de l'apprenant) ou d'enregistrements audio ou vidéo qui illustrent les compétences orales de l'apprenant. Souvent, ils sont présentés dans un portfolio.

Les formes alternatives d'évaluation, telles que les portfolios, présentent trois avantages par rapport aux tests. Tout d'abord, les justificatifs sur lesquelles elles reposent sont produits dans des conditions neutres pour l'apprenant, ce qui peut renforcer leur validité en tant que preuves des véritables compétences d'un apprenant. En outre, ces justificatifs peuvent être liés à la réalisation de certaines tâches « de la vraie vie » identifiées comme particulièrement importantes pour l'apprenant. Enfin, ils permettent plus facilement d'évaluer les performances d'un apprenant de manière globale, et, ainsi, d'estimer sa capacité sous-jacente à réussir les différentes tâches qui lui sont proposées.

Par ailleurs, les tests s'accompagnent parfois de sanctions, alors que les formes alternatives d'évaluation visent davantage à renforcer la motivation des apprenants.

Merci de citer ce texte comme suit:

“Conseil de l'Europe / Unité des Politiques linguistiques (Strasbourg) – Projet ILMA : www.coe.int/lang-migrants/fr”

Le Portfolio européen des langues en tant qu'instrument d'évaluation

Le Portfolio européen des langues (PEL) mis au point par le Conseil de l'Europe contient des listes de repérage constituées de descripteurs de « capacités de faire » classés selon les activités et niveaux de compétence décrits dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Ces listes de repérage permettent à l'apprenant de définir des cibles d'apprentissage et d'évaluer ses acquis. Si les « preuves » des compétences des apprenants ont été systématiquement reliées aux descripteurs, le PEL peut compléter ou remplacer les tests reliés au CECR. L'utilisation du PEL en tant qu'instrument d'évaluation demande un soutien continu de la part de l'enseignant, notamment parce que bon nombre de migrants adultes n'ont pas eu l'occasion de se familiariser avec l'auto-évaluation dans le cadre de leur expériences éducatives préalables.

DL

Documents complémentaires

- *Répondre aux besoins linguistiques des réfugiés adultes en Irlande : une approche alternative de l'enseignement et de l'évaluation*, 2008, David Little.
- *Tests de langue en faveur de la cohésion sociale et de la citoyenneté: descriptif à l'intention des décideurs*, 2008, Groupe d'auteurs ALTE (Association of Language Testers in Europe).
- *Le Portfolio européen des langues (PEL) pour les migrants adultes : apprendre la langue du pays hôte*, 2012, (des pages PEL pouvant être adaptées aux besoins) Barbara Lazenby Simpson - accompagné des documents suivants:
 - *L'intégration linguistique des migrants adultes et le PEL : une introduction*, David Little
 - *Le Portfolio européen des langues pour migrants adultes : Guide à l'usage des enseignants*, Barbara Lazenby Simpson
 - *Listes de repérage pour la fixation d'objectifs et l'auto-évaluation*, David Little
 - *Activités en atelier pour l'introduction du CECR et du PEL*, David Little